BOUIRA

Première journée scientifique des paramédicaux

La coordination de la wilaya de Bouira de la Société algérienne des paramédicaux a organisé, ce jeudi au niveau de l'hôtel Sofy, la première journée scientifique des paramédicaux avec la participation de 11 wilayas du centre.

L'objectif de cette journée scientifique est, d'après Arezki Adjrad, porte-parole de la coordination, de sensibiliser le personnel paramédical et de lui permettre d'être au diapason des dernières techniques de manipulations et de connaissances. En outre, la journée permettra l'échange des idées entre les différents paramédicaux venus de différentes wilayas du pays qui aborderont certainement les problèmes rencontrés dans l'exercice de cette profession ainsi que les risques encourus et essayeront de trouver ensemble des solutions.

Ainsi, pendant cette journée, d'éminents spécialistes, des professeurs, des médecins et des psychologues venus de Bouira, d'Alger et de Tizi-Ouzou ont été invités à intervenir sur différents thèmes intéressant directement ce corps paramédical qui compte au niveau de la wilaya, avec ses cinq secteurs sanitaires implantés à Bouira, M'chédallah, Ain Bessem, Sour-El-Ghozlane et Lakhdaria, 1 606 personnes.

Parmi ces thèmes abordés, l'on citera «La prise en charge d'un diabétique» présenté par Dr Salah Mansour, «Les accidents d'exposition au sang» avec Dr Zaâtout, «Le lavage des mains» par Dr Belkaïd, «L'hygiène hospitalière» par Dr Tibiche, «Les déchets d'activité sanitaire à risque infectieux» par Dr Mokhtari, «Le stress et l'infirmier» par Dr Haboul, «La responsabilité de l'infirmier» par Dr Belhabib, médecin légiste et enfin, «L'infirmier et sa carrière professionnelle» par M. Toumi, paramédical et syndicaliste.

Pendant toute la journée, les 400 participants, dont près de 300 représentent la coordination de la wilaya de Bouira, ont eu droit, après chaque thème abordé, à des questions et un débat. Ainsi, parmi les thèmes qui ont le plus attiré l'attention, il y a celui des maladies professionnelles, dont l'hépatite B et la typhoïde. Il y a également le thème ayant trait aux déchets d'activité sanitaire à risque infectieux. Sur ce point, nous avons appris que pour que ce genre de contamination soit combattu, les hôpitaux doivent impérativement être équipés d'incinérateurs.

Au niveau de la wilaya de Bouira, quatre secteurs sanitaires, à savoir Bouira, M'chedallah, Sour-El-Ghozlane et Lakhdaria, possèdent leurs propres incinérateurs, alors que celui de Aïn Bessem n'en possède pas.

Pour incinérer ses déchets à risque infectieux, des camions transportent les produits comme les seringues et autres pansements vers les incinérateurs de Sour-El-Ghozlane ou Lakhdaria.

En outre, parmi les problèmes rencontrés dans l'incinération des produits, d'après M. Adjrad, il y a ceux existant au niveau des salles de soin implantées dans les villages isolés.

Par ailleurs, le thème ayant trait au stress et l'infirmier a été longuement débattu surtout quand on sait que la charge sur les paramédicaux est énorme. Ainsi, selon le porte-parole de la coordination, au niveau national, il y a un déficit de quelque 50 000 paramédicaux pour couvrir convenablement nos hôpitaux. Actuellement, ils sont 80 000 à exercer au niveau du secteur public alors que le besoin réel est de 130 000, soit un déficit de quelque 38%. Au niveau de la wilaya de Bouira, il y a 1 606 paramédicaux alors que le besoin réel est de près de 3 000 paramédicaux. Un déficit considérable qui s'est largement exprimé en septembre 2008. Ainsi, selon M. Habel Slimane, membre du bureau national de la Société des paramédicaux, seuls 60 paramédicaux seront recrutés en septembre prochain. C'est dire que ce déficit sera toujours conséquent, surtout avec la réception prochaine de 30 salles de soin et 8 polycliniques, et la réception dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux d'un hôpital de 90 lits à Bordj-Okhris et d'un hôpital psychiatrique à Sour-El-Ghozlane. Cela sans parler de la fuite du paramédical du public vers le privé qui offre des salaires alléchants et des conditions de travail meilleures.

Cependant, M. Habel reste optimiste puisque le ministère vient d'accorder le recrutement de 120 infirmiers diplômés d'Etat qui seront formés au niveau de l'annexe de Bouira pour 60 d'entre eux et l'école paramédicale de Sour-El-Ghozlane pour les 60 autres, en plus de 60 sages-femmes et 150 aide-soignants.

En attendant, le déficit est toujours là et le paramédical vit quotidiennement sous tension ; une tension qui accentue le manque de concentration et, par voie de conséquence, l'accroissement des risques d'accidents professionnels. En somme, pendant cette journée, tous les paramédicaux que nous avons rencontrés se sont montrés satisfaits et tout le monde a souhaité à ce que ce genre de rencontres soit renouvelé et ce, afin d'assurer au paramédical une formation continue qui puisse le mettre toujours à jour des nouvelles techniques et des nouvelles connaissances dans les domaines médical et paramédical.

Y. Y.

Le LSP enregistre des difficultés

Au cours d'un point de presse organisé, jeudi dernier, au niveau du restaurant central du centre universitaire Akli-Mohand-Oulhadj, le wali de Bouira a déclaré avoir bloqué les certificats de conformité pour quelques projets de réalisation de logements dans le cadre du LSP qui ont été confiés à des promoteurs privés, au niveau du chef-lieu et quelques localités de la wilaya.

Cette décision a été prise, selon lui, après avoir constaté des irrégularités faites par certains promoteurs, qui ont transformé le premier étage des immeubles construits en locaux pour les services ou en habitations de haut standing destinés à la vente, alors que les fiches techniques stipulaient que cet étage devait revenir aux bénéficiaires de cette formule, du fait que les promoteurs détiennent déjà les droits sur les locaux qui sont prévus dans le rez-de-chaussée des mêmes immeubles. «Le prix du mètre carré de ces locaux dépasse 10 000 DA, les promoteurs ont de quoi faire des bénéfices, mais je ne veux pas que ces derniers s'enrichissent sur le dos des citoyens», a-t-il fait remarquer, tout en reconnaissant les efforts fournis par des entrepreneurs qui font face à des difficultés financières pour tenir leurs engagements.

De ce fait, un grand nombre de logements LSP achevés sont en instance de distribution au niveau du chef-lieu de la wilaya, ce qui a suscité des inquiétudes auprès des acquéreurs, dont un grand nombre s'interroge sur le non-établissement de contrat, d'autres se plaignent des promoteurs qui leur exigent des paiements supplémentaires, en plus d'un certain nombre de litiges entre les bénéficiaires et les promoteurs.

En somme, le wali, qui affirme avoir reçu plusieurs requêtes émanant des bénéficiaires, précise que, contrairement au logement rural qui a connu un succès au niveau de la région, la formule du LSP à Bouira enregistre de grandes difficultés dues aux promoteurs, à l'administration et aux bénéficiaires. Il ajoutera qu'une commission de wilaya inspectera les projets achevés avant la délivrance du certificat de conformité. Notons, par ailleurs, qu'en septembre 2008, l'ensemble des promoteurs ont promis de livrer près de 1 000 logements avant la fin de l'année écoulée.

Par ailleurs, le même responsable a parlé des préparatifs de la prochaine rentrée sociale, sur le plan de la solidarité, à l'occasion du mois du ramadhan et l'aide pour les enfants scolarisés issus des familles démunies. Pour cela, les services de la DAS sont chargés d'établir la carte sociale de la wilaya, afin de mieux organiser les opérations de solidarité au niveau des différentes localités.

Concernant la rentrée universitaire 2009-2010, le wali a déclaré que le projet des 2 000 places pédagogiques en cours de réalisation au niveau du centre universitaire Akli-Mohand-Oulhadj sera livré au mois d'août prochain, il y aura aussi l'achèvement total de 500 lits à la fin du mois en cours, plus 500 autres qui seront réceptionnés durant le mois d'octobre prochain, ce qui fera au total de 2 000 places pédagogiques et 1 000 lits avec dépendances (restaurant, administration et bloc de gymnase) qui seront mis à la disposition des étudiants pour la rentrée universitaire.

Le wali espère que ces infrastructures, qui seront renforcées par la suite d'un auditorium et d'une bibliothèque centrale, vont permettre une rentrée universitaire dans de bonnes conditions.

Amine Han

SIDI-BEL-ABBÈS

Les agents de la société Vigile Plus réclament leurs droits

33 agents de sécurité et de gardiennage relevant de la société Vigile Plus de Sidi Bel-Abbès, actuellement affectés au niveau de l'entreprise Algérie Télécom, réclament, par le biais d'une pétition dont une copie a été adressée à la maison de la presse, ce qu'ils appellent «les droits les plus élémentaires d'un salarié».

Les signataires parlent d'un salaire mensuel insuffisant (12 000 DA) pour eux qui sont chargés de famille souvent nombreuse, d'une couverture sociale inexistante, des allocations familiales non convenues avec l'employeur, des congés annuels non payés et notamment du planning de travail de la société qui les contraints à travailler 16 heures sur 24 au lieu de 16h sur 48 heures comme le stipule le réglement des travailleurs qui assurent les permanences.

Ils réclament aussi le salaire du mois de janvier 2009, qui, jusque-là, ajoutent-ils, ne leur a pas été versé.

Les contestataires disent réclamer leurs droits les plus absolus «Nous avons, soulignent-ils, signé en janvier 2008 avec la société un contrat presque vierge où manquaient plusieurs clauses, à savoir celles de la durée du contrat, la date de la fin du contrat et le montant du salaire.» Les signataires interpellent les autorités concernées à se pencher sur leur «situation de travailleurs privés de leurs droits».

A. M.

BLIDA

Un *raqi* viole une fille de 16 ans à El-Affroun

Un *raqi* (exorciseur), âgé de 29 ans et habitant à El-Affroun, 20 km à l'est de Blida, a violé, mardi dernier, une jeune fille de 16 ans. Profitant, en effet, de son ingénuité, il l'avait emmenée dans une maison inhabitée, appartenant à des parents à lui, et ce, après avoir exercé sur elle son pouvoir de thaumaturge. Sur place, il lui promet de l'épouser puis abusera sauvagement d'elle.

Ses parents, informés de son viol, déposèrent plainte à la gendarmerie contre le *raqi* qui sera vite arrêté. La défloration confirmée par le médecin légiste, le mis en cause a été écroué, mercredi dernier, pour atteinte à la pudeur contre une mineure.

Dans un autre contexte, un enfant de 4 ans a été violé, toujours à El-Affroun, par son voisin de 24 ans. Le violeur a été placé le même jour que le *raqi* pervers sous mandat de dépôt.

M.B.

BOUFARIK

Un homme tue son frère à l'arme blanche

Le 6 juin dernier, à 18h, un homme de 26 ans a assassiné son frère aîné par arme blanche à Boufarik, dans la wilaya de Blida. Le motif de ce fratricide serait, selon l'enquête de la police, une histoire de famille. En effet, la victime, qui a vu sa femme agressée par son frère, aurait voulu se venger contre ce dernier à l'aide d'un couteau mais l'auteur, le lui subtilisant, lui assène plusieurs coups au ventre et le laisse sans vie. Son forfait accompli, il fuit la maison parentale. Quelques jours après, le mis en cause est arrêté. Présenté le 10 juin dernier devant le juge d'instruction, il est placé sous mandat de dépôt.

M. B.

AÏN-TÉMOUCHENT

Un nouveau maire pour la ville de Chentouf

Le poste de maire de la ville de Chentouf, resté vacant suite au décès, au début du mois courant, de M. Abdelkader Bakhti, a été pourvu ce mercredi. M. Bensalah Saïd, le nouveau maire, a été installé à son nouveau poste par Mme Zaoui, chef de la daïra de Hammam Bou-Hadjar au cours d'une cérémonie qui s'est tenue au siège de la commune de Chentouf.

S. B.

RELIZANE

Reddition d'un terroriste

Les services de sécurité de la wilaya de Relizane ont enregistré dernièrement la reddition d'un terroriste du groupe Eddaoua essalafia, au niveau de la région sud de la wilaya.

D'autres sources bien informées font état d'une adhésion à l'appel répété du président de la République, relatif à la réconciliation nationale.

A. Rahmane